

# L'esprit de Saussure: réception et héritage (l'héritage linguistique saussurien: Paris contre Genève)

Christian Puech

► To cite this version:

Christian Puech. L'esprit de Saussure: réception et héritage (l'héritage linguistique saussurien: Paris contre Genève). Dossiers d'HEL, SHESL, 2013, Les structuralismes linguistiques: problèmes d'historiographie comparée, 3, pp.1-9. <<http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/hel/dossiers/numero3>>. <hal-01311898>

HAL Id: hal-01311898

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01311898>

Submitted on 4 May 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Christian Puech « L'esprit de Saussure : réception et héritage (l'héritage linguistique saussurien : Paris contre Genève) », *Les dossiers de HEL* [supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie Langage*], Paris, SHESL, 2013, n° 3, disponible sur Internet: <http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/num3/puech.pdf>

Christian Puech, Université Paris Sorbonne Nouvelle  
**L'esprit de Saussure : Réception et héritage**  
**(l'héritage linguistique saussurien : Paris contre Genève)**

(PARU DANS *MODELES LINGUISTIQUES* T. XX FASC 1, P. U. L. 2000)

Si je me permets de reprendre platement en sous-titre l'intitulé qui nous a été proposé pour cette table-ronde, c'est qu'il mêle en effet de manière étroite, d'une part des localisations spatiales (deux noms de villes européennes), d'autre part un certain type d'implication dans le temps : celui que porte avec lui le terme « d'héritage ».

Mais que porte au fait et au juste avec lui le terme d'héritage ? En quoi concerne-t-il en effet de près la linguistique saussurienne ? Jusqu'à quel point ? Comment distribuer ici la série des sèmes plus ou moins virtuels et toujours très « lourds » qui lui sont associés : le legs, la dette, la légitimation par ascendance plus ou moins directe, mais aussi la limite, pourquoi pas le fardeau ou l'obstacle... ? D'autre part, le titre et le texte de présentation installent une opposition « Paris contre Genève » qui, modulée par une interrogation, est soumise à notre appréciation et à notre faculté de réagir à une petite provocation (imagine-t-on une guerre franco-suisse déclarée par Saussure ou à son sujet?) propre à faire tourner, en somme, une table-ronde.

Sur ce dernier point - faire tourner les tables - on sait que la figure de Saussure se prête tout particulièrement et, par association plus ou moins libre, on se souvient ici au moins du titre d'un article de G. Lepschy sur l'affaire H. Smith, glossolale spirite, et sur la part qu'a bien voulu y prendre F. de Saussure : « Saussure et les esprits »<sup>1</sup>. Mais il n'est pas sûr que la participation de Saussure à une science des esprits au XX<sup>e</sup> siècle se résume à cet épisode bien connu : « l'esprit de Saussure », celui qu'on cherche de plus en plus aujourd'hui à opposer à « la lettre de Saussure », parcourt en effet presque un siècle de la linguistique contemporaine, l'ensemble de l'Europe (de Rome à Copenhague, de Genève, Moscou et Prague à Paris), et plusieurs continents. Une recension vraiment exhaustive des traductions du *C. L. G.*, des éditions et rééditions critiques, des préfaces et introductions... dessinerait sans doute à elle seule une géographie des lieux « hantés », en même temps qu'une histoire assez peu linéaire et passablement accidentée de la linguistique...réfractée par le prisme de réception du fameux ouvrage.

### 1. Histoire et géographie saussuriennes

A vrai dire, l'idée d'une « opposition » Paris/Genève n'est pas une idée neuve. Elle parcourt depuis longtemps déjà l'historiographie/géographie de la *formation* de la pensée de Saussure, cherchant à déterminer le moment précis et le lieu géométrique exact de la précipitation des idées contenues dans le *Cours*.

Cette topologie a ses lieux « cachés » : pour montrer que Paris est le centre de gravité de la pensée saussurienne, il faut, par exemple faire admettre que Leipzig et Berlin n'ont pas l'importance qu'on leur attribue trop souvent, et ne pas croire Saussure sur parole quand il affirme, par exemple dans le *Cours*, que l'un *des seuils* de la modernité linguistique, l'un des seuils principaux au-delà duquel il entend se situer lui-même, y a été franchi par les néogrammairiens :

« Grâce à eux, on ne vit plus dans la langue un organisme qui se développe par lui-même, mais un produit de l'esprit des groupes linguistiques (F. de Saussure, 1975 :19)

H. Aarsleff (1981 : 115-133) s'est essayé il y a longtemps déjà à cette genèse qui insistait sur le caractère illusoire de la reconstruction saussurienne et sur l'importance non avouée de l'*Ecole de Paris* où Saussure aurait été mis en

---

<sup>1</sup> Lepschy, G. C. (1974).

contact avec la « nouvelle philosophie » : son anti-spiritualisme à la fois empiriste (les faits) et rationaliste (puissance organisatrice de la volonté humaine, contre efflorescence aveugle des formes vivantes), sous l'influence d'un Taine en philosophie, d'un Durkheim en sociologie<sup>2</sup>, d'un Bréal en linguistique. Ce n'est qu'à cette condition qu'on pourrait conclure avec A. Aarsleff que

« Saussure n'arrive pas de Leipzig à Berlin la tête pleine des idées qui engendreront le *C.L.G.*, [alors qu']il ne quitte pas Paris sans elles »

L'importance de Genève se trouverait alors, par contrecoup, relativisée, Paris devenant, en somme, capitale de la Suisse (romande).

Mais cette topologie n'a pas seulement sa géographie aléatoire, elle a aussi ses « moments cruciaux », ses « circonstances ». Elle cherche, soit dans le court terme de la biographie saussurienne, soit dans le long terme de l'histoire des idées linguistiques, soit dans l'entre-deux de la mise en perspective historio-biographique, à mesurer la nouveauté de Saussure en contextualisant (largement ou étroitement) ses apports les plus décisifs, c'est à dire en les déterminant, en les nommant et en les évaluant. Ce type d'approche, parfaitement compatible avec le précédent, recouvre une grande partie de la littérature saussurienne (de la « bibliographie saussurienne », pour reprendre le titre de la rubrique des recensions régulières de R. Engler dans les *Cahiers Ferdinand de Saussure*) : nous n'en ferons donc pas l'impossible inventaire. Mais de ce point de vue, tout est bien affaire de focalisation (quel aspect de la pensée de Saussure ?), de périodisation (quel empan ?), de point de vue (histoire conceptuelle ?, Histoire des idées ?, Des méthodologies ? Sociologie des institutions scientifiques ?...).

Deux exemples seulement, empruntés à deux extrémités du « spectre » (sans jeu de mot) sur lequel « l'esprit de Saussure » parcourt certains aspects de notre modernité. J. Derrida, en 1968, d'un point de vue certes « extérieur » à la linguistique et à son histoire (mais jusqu'à quel point ?), propose sous le titre « Le cercle linguistique de Genève » un enracinement géographique de la métaphysique du signe qui est à la fois une « assignation à résidence » de la pensée du signe (Genève), et sa « citation à comparaître » au tribunal de l'histoire par mise en coïncidence des styles de Rousseau et de Saussure dans la tradition métaphysique du « logocentrisme ». L'effet est saisissant : l'histoire et la géographie sont ironiquement conjointes au détriment des médiations historiques, certes, mais au profit de « l'historial » comme structure non événementielle, quasi transcendante. Saussure *continue* alors quelque chose qu'il contribue aussi à *subvertir*, mais avec de nouveaux arguments, dans une nouvelle syntaxe.

A l'autre extrémité du spectre, celle d'une sociologie de la science inspirée de Merton, O. Amsterdaska (1987) pose au contraire la question de la mise en place, du cheminement, d'une filiation et d'une mémoire saussurienne en terme de continuité conceptuelle et institutionnelle. Mais selon l'auteur, si « l'école saussurienne » (dont l'existence est indubitable à ses yeux) s'est constituée à Genève, et non à Leipzig qui ignore Saussure, ou à Paris qui le reconnaît, ce serait parce que seule l'Université helvétique *de l'époque* le permettait. Une fois l'université allemande « verrouillée » par les néo-grammairiens, une fois l'université française prise en charge par des personnalités scientifiques comme celle de Bréal et celle, tentaculaire, de Meillet, il ne restait à Saussure que Genève pour affirmer la prééminence et la légitimité de la linguistique synchronique. Géographie et histoire communiquent ici aussi comme détermination empirique de la théorie sur les axes de l'espace et du temps.

On pourrait bien sûr multiplier les exemples de ces « mises en intrigue » d'un fragment d'histoire de la linguistique qui feraient valoir les mêmes lieux et les mêmes moments avec de profondes différences d'accentuation et de valorisation, ou mettraient en évidence d'autres lieux et d'autres moments de la formation de la pensée de Saussure. On peut par exemple, une fois admis l'importance de Paris dans cette formation, pratiquer une micro-histoire, qui est aussi une micro-topographie : le sort du concept de « linguistique générale » qui ne connaîtra son déploiement le plus complet qu'à Genève, n'a-t-il pas dépendu au moins en partie des *places* respectives qu'occupaient à l'École Pratique, en un même lieu, donc, les deux personnalités de Meillet et de Saussure et de la *distance* relative qui les y reliait ? C'est à peu de chose près la question que pose K. Koerner, d'abord en 1973, puis en 1988 à nouveau, quand il interroge en terme « d'influence » l'origine de la célèbre définition de la langue comme « système où tout se tient », faisant de la relation maître/disciple une relation potentiellement bijective et, par là même, de la distance Paris/Paris l'étalon de mesure de la distance Paris/Genève.

Si l'on privilégie plutôt maintenant la problématique de la « reconstruction » des théories linguistique en dehors de toute considération sur « l'influence », on pourra voir alors dans le passé des théories de la synonymie la source principale d'inspiration de la théorie saussurienne de la valeur (Auroux, 1985), hors de tout enracinement historico-géographique *proche*. Mais ne s'agit-il pas là d'une autre manière de mesurer une distance relative dans l'espace et le temps ?

---

<sup>2</sup> Cf. également sur ce point W. Doroszewski qui, déjà en 1933, voit dans le concept saussurien de langue une institution, une « représentation collective « extérieure à l'individu » et « coercitive » à la Durkheim, et dans celui de « parole » une réalité socio-linguistique imitative qui doit tout à G. Tarde.

## 2. L'amont et l'aval : l'héritage saussurien

Mais il est aussi une autre façon d'envisager le rapport Paris/Genève. Il s'agit cette fois de prendre en compte non seulement l'amont du *Cours*, mais aussi les différentes modalités selon lesquelles se sont opérées après coup ses diverses réappropriations, bref, son aval.

De ce point de vue, si Genève semble bien figurer le lieu des origines (établissement du texte par (ou *de*) Bally et Sechehaye, reprise philologico-critique extrêmement minutieuse de R. Godel et R. Engler, commentaire à visée « littérale » de R. Amacker, de Wunderli de C. Meijià, de M. C. Capt-Artaud...), Paris serait plutôt celui des réinterprétations projectives. Je désigne par là l'ensemble (qui ne constitue en rien une totalité harmonieuse et finie) de ce qu'on est peut-être fondé à nommer les « métabolisations » du *Cours de linguistique générale*. Celles-ci peuvent être linguistiques (par exemple R. L. Wagner, G. Gougenheim, G. Guillaume, A. Martinet, E. Benveniste à des titres déjà divers), paralinguistiques ou péri-linguistiques (A. J. Greimas et R. Barthes, Priéto, par ex) ou non-linguistiques (même si la linguistique est impliquée). C'est chez Saussure, par exemple, que Merleau-Ponty cherchait à la fin des années 50 un certain renouvellement de la philosophie de l'histoire à la lumière des célèbres dichotomies saussuriennes diachronie/synchronie, langue/parole. C'est chez Saussure encore que Derrida confirme le motif de la différance, dans une proximité conflictuelle avec la « differenz » heideggerienne ; c'est dans le *CLG* que Foucault voit en 1966, à côté des premiers développements de Chomsky, la résurgence d'une « théorie générale de l'esprit humain » dont le projet remonterait au moins à Port-Royal ; c'est évidemment au concept de signe que renvoie pour une part au moins la thématique lacanienne du « signifiant »...etc.

On voit bien que cette idée de division internationale des tâches porte avec elle à la fois l'évidence et les limites de toute allégation d'un « fait » empirique. Certes, c'est bien à Genève que les grands travaux de philologie saussurienne se mènent de manière opiniâtre et patiente, comme nous le rappelions à l'instant, obligeant les spéculateurs parisiens à une hygiène intellectuelle (vue de Paris, Genève est toujours la capitale mondiale de l'hygiène...) infiniment salutaire et souvent corrosive dont ils sont loin d'avoir toujours tenu compte. Que valent en effet les spéculations les plus hardies, si elles sont menées sur un matériau fautif, ou lacunaire ou « apocryphe », comme on le dit parfois?

Mais en même temps, le corpus saussurien est travaillé par tous les paradoxes de l'authenticité. En effet, que *prouve* l'authenticité des textes manuscrits et des notes, si c'est « l'inauthentique » version du *Cours* qui a acquis d'emblée une dimension authentiquement historique ? Si le *Cours* n'est devenu un objet historique, qu'investi des valeurs culturelles les plus variées, objet de lectures moins consensuelles que *démarcatives*, et ceci sous la forme qu'ont voulu lui donner Bally et Sechehaye, puis, à Paris tout particulièrement, le travail de T. de Mauro ? Ces questions n'invitent-elles pas à se tourner vers une réflexion sur le statut *culturel* d'un texte comme le *Cours*, non pour opposer statut culturel et statut scientifique, mais plutôt pour plaider en faveur de leur historicité radicale, indissociable. Que le *CLG* possède une histoire, cela ne tient pas seulement aux avatars philologiques des matériaux à partir desquels on l'a comme « institué », cela ne tient pas seulement à sa genèse, mais aux modes de réappropriations, références plus ou moins opératoires, symboliques ou stratégiques, d'un travail sélectif de mémoire, bref à sa « productivité » particulièrement féconde. Certes, Saussure n'est sans doute pas celui que les « grands noms parisiens » nous ont fait croire qu'il était. Pourtant, on ne peut taxer ces derniers de duplicité. Aucun autre Saussure n'a été disponible sur le marché des idées pendant fort longtemps, et « l'invention » du *Cours* n'est pas seulement due à Bally et Sechehaye, mais à tous les lecteurs du texte qu'ils ont mis à disposition et lancé dans la circulation, lui conférant ainsi le statut de quasi-objet sémiologique....

C'est sur ce point que la problématique de la localisation géographique du « vrai » Saussure trouve sa limite et oblige plutôt à préciser quel type de détermination temporelle implique avec elle la notion « d'héritage ». Plusieurs raisons à cela, qui toutes, à mon sens, relativisent l'opposition Genève /Paris dont nous sommes partis et devraient conduire plutôt à un ré-examen du régime historiographique complexe qui commande le « destin » du texte saussurien.

A) D'abord, on pourrait faire valoir que les traditions grammaticales se sont toujours instaurées dans le long terme de processus ininterrompus de transmission, à partir de textes canoniques (parfois explicitement cités, parfois non). C'est en ce sens qu'on peut prendre toute la mesure de « l'héritage » légué par le Donat à travers plusieurs siècles de tradition grammaticale en Occident. On montrerait facilement que le *CLG* ne possède pas ce statut : d'une part, le recul manque, la période est trop courte, qui nous sépare du point d'origine. Ensuite, l'héritage grammatical ne se transmet qu'à travers des pratiques pédagogiques instituées de longue durée dont l'ouvrage de Saussure ne participe pas, ou du moins pas de la même manière. Certes, il y eut bien un impact de la linguistique saussurienne dans la disciplinarisation scolaire/universitaire de la linguistique, et le *CLG* est bien, dès son inaccessible origine, un *cours*. Mais l'action de réformation des études grammaticales, menée en partie seulement sous l'égide de la linguistique saussurienne dans les années 60 en France, s'est précisément opérée sous le signe d'un refus ou d'un amendement (réussi ou non) de la tradition...

B) Ensuite, si la diffusion du *Cours* a accompagné de près l'émergence d'une « conscience disciplinaire » de la linguistique depuis le premier congrès international des linguistes à La Haye au moins en 1928, c'est sous le signe

d'une internationalisation/unification des pratiques de recherche, à un niveau principal tellement général, qu'il est bien difficile de faire après-coup le partage entre héritiers légitimes et illégitimes, fidèles et infidèles, plutôt attachés à la lettre ou plutôt à l'esprit (cf. infra). L'hypothèse la plus vraisemblable est que le *Cours* a fourni après-coup, une référence déterritorialisée et polémique à des entreprises le plus souvent concurrentes et tardivement perçues sous l'intitulé unique du « structuralisme » (ce qu'on a appelé la linguistique des « cercles »). Cette étiquette a toutes les chances d'être en grande partie trompeuse, elle fait partie intégrante, néanmoins de l'histoire du *CLG*. D'une certaine manière, il n'y a jamais eu de saussurisme au sens de Prague, Copenhague, Paris sans une saussurologie minimale : exégèse valorisante, inventaire discriminant du patrimoine légué, emphatisation de certains aspects au détriment d'autres aspects...

C) Ce qui nous conduit au troisième point : la pluralisation des figures de Saussure. C'est elle qu'on invoque plus ou moins implicitement aujourd'hui quand on oppose Genève et Paris : le Saussure de l'indispensable « saussurologie » genevoise (pour parler vite) ne coïnciderait que très partiellement – parfois pas du tout – avec celle du « héros théorique » parisien.

On remarquera que cette idée d'un Saussure pluriel possède elle-même son histoire. Elle est apparue dès les années 70 avec l'image des deux Saussure, celui du *Cours* et celui des *Anagrammes*, et elle est étroitement liée en France à la philologie saussurienne de J. Starobinski, relayée par les paragrammes de J. Kristéva, diffusant largement le portrait en dyptique du Saussure diurne et nocturne. Mais on peut se demander si cette démultiplication des figures de Saussure n'a pas commencé bien plus tôt, même si c'est avec des valorisations différentes, voire, parfois, opposées. Quand on étudie les comptes-rendus du *CLG* (cf. Chiss 1978, in Normand e.a. 1978) qui ont accueilli les premières éditions, on s'aperçoit qu'on a sans doute toujours opposé Saussure à lui-même et du même coup non seulement Genève à Paris ou Paris et Genève à Leipzig, mais Genève à Genève. On pouvait faire valoir, plus ou moins explicitement, que le Saussure du *Cours* était le Saussure nocturne (le théoricien spéculatif) auquel on pouvait opposer le Saussure cristallin, positif et génial du *Mémoire* (cf. le compte-rendu de H. Schuchardt, in Normand op. cit p. 174-181), comme plus tard, et dans une perspective inversée, on opposera le Saussure du *Cours* à celui des *Anagrammes*, à celui de la correspondance avec Flournoy ou, plus récemment, à celui des *Légendes germaniques*... La démultiplication des figures de Saussure passe par l'interprétation toujours rétrospective et/ou projective d'un texte certes mutilé par sa première édition, mais dont on peut douter qu'une édition complète retire certaines des caractéristiques les plus remarquables qui ont sans doute fait sa productivité et son destin labile.

D) Parmi ces caractéristiques, il me semble donc qu'on peut quatrièmement isoler celles qui se prêtent le plus à ce jeu *interprétatif/projectif*, le mieux à même de produire de l'historicité, indépendamment de la volonté et des vraies « intentions » de l'auteur.

a) Il s'agit ici d'abord d'un style épistémologique qu'on pourrait qualifier de « minimaliste ». En simplifiant, on pourrait risquer l'idée que les principales interprétations du *CLG* se sont appuyées sur le jeu des *dichotomies* minimales qu'il met en place (dans la version Bally/Sechehayé) soit pour rajouter un terme à son « dualisme » (comme lorsque G. Guillaume fait valoir les droits du « discours » à côté de ceux de la « langue » ou de la « parole »), soit pour restituer d'une manière ou d'une autre la dignité théorique de la branche prétendument exclue de ses dualismes (la diachronie à côté de la synchronie pour Jakobson et surtout Troubetzskoi, ou Martinet, la parole pour Benveniste et déjà pour Bally), soit pour les radicaliser comme semble le faire Hjelmslev avec la distinction forme/substance. Dans tous ces cas ici évoqués de manière trop désinvolte et qu'on pourrait facilement compléter, le *Cours* apparaît non comme un manuel doctrinal, mais comme une réflexion principale qui demande à être complétée parce qu'elle ne semble jamais accorder quoi que ce soit d'une main, sans retirer une contrepartie négative de l'autre. Ce style minimaliste est un style déceptif qui ne semble pouvoir promettre qu'en frustrant. On ne peut s'empêcher de le rapprocher de celui d'un contemporain moins visible, V. Henry, qui donnait lui aussi, *et en son nom propre*, à lire un traité de linguistique générale en 1896 à travers trois *antinomies*, et de se demander ce qui à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle commande à ce style « critique » dans la réflexion à la fois générale et technique sur le langage dont Saussure est le principal mais non l'unique exemple .

b) Le *Cours* de Bally et Sechehayé laisse déjà percevoir sa place dans une situation de crise des savoirs, crise que la postérité aura tendance à oublier, comme elle aura tendance à oublier la dimension critique/réflexive du projet sémiologique saussurien. On sait que la nouveauté de celui-ci n'apparaîtra guère aux yeux des contemporains, et A. Meillet ne le mentionne même pas dans son compte-rendu. Par contre, quand Saussure sera devenu, rétrospectivement, une borne de la mémoire des sciences humaines dans leur version structuraliste, la sémiologie pourra passer alors pour un paradigme unificateur et transdisciplinaire. On oublie alors que, dans le *Cours*, la sémiologie n'apparaît que comme un axe réformateur de la psychologie et de la sociologie, plus généralement, de toute discipline à condition qu'elle s'occupe « de la valeur » et non comme un projet positiviste de totalisation de disciplines définitivement entrées dans la voie royale de la science. T. de Mauro a noté les hésitations (des éditeurs ? de Saussure ?) concernant les termes de « psychique » et de « psychologique » dans le *Cours*. Quant à l'affirmation du « caractère social (interne) des faits linguistique », elle prend place (Durkheim/Tarde, entre autres) au sein de discussions principales de la sociologie en voie de constitution. Ici aussi, les conditions de la scientificité sont, chez Saussure, essentiellement restrictives, à la fois enthousiasmantes et déceptives.

c) Enfin, il faudrait pouvoir mesurer de manière systématique les effets de reformulation (et de reformulation de reformulations) dont le *Cours* a été l'objet dès sa parution et de toutes parts. Il s'est constitué là, sans nulle doute, une grille de lecture privilégiant nettement les *thèses* saussuriennes au détriment des *démarches*, empêchant de percevoir la complexité historique de la réception du CLG dans des travaux comme ceux de Ch. Bally, G. Gougenheim ou G. Guillaume (entre autres), à la fois continuateurs de Saussure et inassimilables pourtant au structuralisme...auquel Saussure lui-même est sans doute étranger. Dès 1917, dans son compte-rendu du *Cours* (« Les problèmes de la langue à la lumière d'une théorie nouvelle »), A. Sechehaye inaugure un certain type de référence à Saussure : il « ramène », selon ses propres termes, la doctrine de Saussure à un certain nombre de « thèses » (langue/parole, arbitraire, point de vue sémiologique, valeur...), dont il montre à la fois le caractère inaugural... et l'insuffisance.

Minimalisme épistémologique, crise des savoirs, constitution d'une vulgate qui va bien au-delà du travail d'édition de Bally et Sechehaye sont bien des caractéristiques du corpus saussurien qui ont largement contribué à faire de lui un outil historique de « disciplinarisation » des savoirs linguistiques pour le XX<sup>e</sup> siècle. C'est cet outil de disciplinarisation qu'on ne cesse de reprendre à partir des années 30 pour en discuter les thèses, en mesurer l'apport proprement cognitif, certes, mais aussi pour en répéter des versions figées ou s'en démarquer, ou le prolonger dans une dynamique incessante de « reprise ».

E) C'est pourquoi, cinquinièmement, alors que s'achève une partie du travail de « reconstruction » du corpus saussurien (R. Godel, R. Engler, Komatsu, S. Bouquet...), il devrait devenir possible d'en mesurer les effets. L'un d'entre eux me paraît paradoxal : plus le « vrai visage » de Saussure se dessine, et plus les *choix* de Bally et Sechehaye apparaissent pour ce qu'ils sont : des choix dont les motivations doivent être interrogées de manière plus sophistiquée que ce que l'on fait en général à partir de l'alternative trahison/fidélité ou d'autres considérations plus psychologiques qu'historiques. On sait que Bally et Sechehaye ont développé une conceptualité linguistique qui n'est en rien un ajout ou un prolongement de l'œuvre (connue) de Saussure. Comment expliquer alors que les « omissions » des deux éditeurs concernent tout particulièrement les domaines et types d'approche qu'ils ont le plus constamment privilégiés dans leurs œuvres respectives : la psychologie et la linguistique de la parole pour Sechehaye depuis *Programme et méthodes de la linguistique théorique* (1908), ouvrage dédié à Saussure, la linguistique de la parole et la « stylistique » pour C. Bally ? Chez ce dernier, il s'est agi d'abord de constituer la linguistique de la parole non pas en complétant et en systématisant le CLG, mais en *déplaçant* résolument le champ conceptuel de Saussure. La stylistique initialement envisagée par son auteur comme une « province » annexée au domaine de la langue saussurienne, apparaît ultérieurement comme une étape qui mène de la linguistique psychologique à une véritable théorie linguistique de l'énonciation.

D'ailleurs, selon quelle nécessité Bally et Sechehaye devraient-ils être des linguistes saussuriens ? Les éditeurs du *Cours* n'ont pas été formés à l'école saussurienne, mais en Allemagne, comme Saussure lui-même (P. Wunderli 1982). Ce n'est que par téléologie rétrospective et sans doute par hypostase des principes saussuriens hérités à travers le prisme de leurs réinterprétations ultérieures, qu'on en vient à oublier le fond des débats de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sur lequel s'enlèvent les « décisions théoriques » de Saussure : l'omniprésence de la catégorie plurielle de « parler », l'importance redécouverte en particulier avec la sémantique de Bréal de la notion de « sujet parlant », les ébauches multiples de pragmatiques (cf. B. Nerlich, 1986) et de théories des actes de langage... Sans doute l'étude systématique des sources confirme-t-elle du même coup que les « décisions » saussurienne telles qu'elles apparaissent dans le *Cours* rédigé communiquent plus étroitement avec cette constellation de problèmes des théories du langage que ne le laissent croire les réinterprétations tardives et les épistémologies correctives (Saussure n'a pas vu que...) ultérieures<sup>3</sup>.

F) Enfin, on sait que tout héritage, tout exercice d'un droit de succession, commence par un inventaire explicite et exhaustif des biens transmissibles; et il est clair que la philologie saussurienne pratiquée à Genève relève d'un tel inventaire. Pourtant, il me semble que cet indispensable inventaire parce qu'il *suit* – et de loin – et non *précède* la diffusion large du *Cours*, pose deux problèmes. D'une part, celui de l'existence d'un héritage implicite : Saussure aurait transmis même ce qu'il n'aurait pas transmis. D'autre part, celui d'un héritage tellement général qu'il s'en trouve comme « dématérialisé ». Dans les deux cas, c'est à nouveau l'esprit de Saussure qui frappe, et à coups redoublés.

- Dans le premier cas, il s'agit de la tentation très forte de faire du « vrai » Saussure le « programmeur » de pans entiers de la linguistique moderne : ceux qui, précisément, n'avaient cru pouvoir s'instituer légitimement que *contre* le programme saussurien. On fera valoir, par exemple, que le concept de « valeur *in praesentia* » qu'on trouve développé dans les sources (et qui est négligée dans le *Cours*) a valeur de programme :

---

<sup>3</sup> Cf. par ex. R. Simone (1995) qui montre bien et essentiellement à *partir du Cours rédigé par Bally/Sechehaye*, que la question de place du sujet parlant est omniprésente quand il s'agit pour Saussure d'examiner le changement linguistique, les rapports associatifs, l'arbitraire relatif et l'analogie.

« Peut-on dire, face à sa théorie syntagmatique de la valeur, que, de par sa non-élaboration de la notion de « parole » (ou de « discours »), Saussure a manqué, dans son programme, à poser les concepts épistémologiques propres à permettre des théories de la compétence syntaxique, de la pragmatique linguistique ou de l'analyse du discours ? C'est tout le contraire : son concept de « valeur *in praesentia* » dessine le programme de ces linguistiques. Aussi, si d'autres – que ce soient des syntacticiens, des sémanticiens ou des pragmaticiens – ont thématiqué des concepts épistémologiques liés à cette valeur *in praesentia* qui n'apparaissent pas dans le *Cours* et qui n'apparaissent qu'en pointillé dans les textes originaux, il serait injuste qu'ils en sachent mauvais gré au maître genevois et revendiquent ici une rupture d'avec son programme épistémologique : il est aisé de montrer que leur linguistique s'est, au contraire, essentiellement bâtie sur ce programme. » (S. Bouquet, 1997 : 344-345)

Mais que vaut alors la notion « d'épistémologie programmatique » ? La notion de « programme » ? Ne revient-elle pas ici à une forme moderne et pseudo-scientifique de la prédestination ? Même si – c'est également notre cas – on n'accorde à la notion « d'influence » qu'une valeur historiographique très faible en raison de son téléologisme (il n'y a chez l'influencé que ce qui se trouvait à l'origine chez « l'influent »), l'idée d'un tel « programme » agissant à distance et sans support n'aboutit-elle pas à une déhistoricisation non moins radicale ? A une héroïsation renouvelée du penseur, là où le travail critique aurait dû nous faire sortir de la légende (*legenda* = « ce qui doit être lu ») ?

- Dans le second cas, c'est la question de la continuité du saussurisme à Genève même qui est en question. On sait que – de l'aveu des genevois eux-mêmes – ce topos en effet crucial reste problématique depuis Sechehaye 1927, jusqu'à O. Amsterdamska (1987), en passant – entre autres – par Sechehaye (1940), H. Frei (1945), R. Godel (1961), R. Amacker (1976), Wunderli (1982). La filiation institutionnelle à la chaire de linguistique générale de Saussure à Prieto suffit-elle à assurer une continuité conceptuelle vraiment opératoire ? Comment mesurer cette dernière ? En 1961, R. Godel défend l'idée d'une Ecole saussurienne de linguistique spécifique à Genève. Cet exercice nécessite un avertissement préalable qui dépasse les simples précautions rhétoriques :

« Pour les linguistes saussuriens, les principes posés par le *CLG* ne sont pas des dogmes[...], ils sont selon une expression de Saussure lui-même des « points de vue sur le langage »

Ce relativisme du « point de vue » conduit à la définition d'une sorte de saussurisme minimal en cinq points fondamentaux, noyau dur de l'héritage, en somme :

- la primauté de la langue sur la parole
- la distinction rigoureuse de la diachronie et de la synchronie
- la conception de la langue/système et institution
- la double nature du signe
- l'arbitraire du signe et sa motivation par combinaison syntagmatique

Si ces cinq points définissent le minimum de l'héritage, ils définissent également des tâches, et, là encore, un programme : développer des « principes » qui ne sont qu'esquissés par le *Cours*, en éprouver la solidité en les mettant à l'épreuve de l'analyse d'autres systèmes, les comparer surtout à d'autres systèmes explicatifs en s'appuyant sur la saussurologie scientifique (édition critique de R. Engler).

Or, ces cinq articles de foi et leurs avenants sont-ils ceux de la charte fondatrice d'une « Ecole » ? Ne peut-on légitimement penser que bien des entreprises, diversement localisées et se réclamant ou non de Saussure, pourraient se réclamer de ce programme ? Mieux, celles qui n'y *souscrivent* pas à la lettre ne peuvent-elles néanmoins s'y *inscrire*, tant il est vrai que ces principes ont fourni, de fait, dans la postérité saussurienne, le cadre à partir duquel des révisions et critiques donneront à la discipline la physionomie que Saussure n'était pas (selon ses héritiers mêmes) en mesure, d'emblée de lui donner, lui qui en aurait fourni cependant la meilleure esquisse ? De ce point de vue, si la linguistique saussurienne est la linguistique de « l'Ecole de Genève », Genève n'est-elle pas la capitale sinon du monde, du moins du monde de la linguistique ? Quoi qu'il en soit, la démarche de Godel indique, même si c'est par défaut, l'une des voies souhaitables de l'historiographie de la linguistique à partir de Saussure : qu'est-ce qu'une école ? Une école linguistique ? Quel rapport existe-t-il en linguistique entre théorisation(s), enracinement national et linguistique à l'âge de la science, au moment de l'internationalisation des normes présidant à la recherche ?

### 3. Réception et héritage

Au terme de ce trop rapide parcours (pour de plus amples développements, cf. J. L. Chiss et C. Puech, 1987, 1997, 1999) dont on aura compris qu'il ne vise en rien à dévaluer le travail sur les sources, mais au contraire à l'inclure à sa place dans le continent du saussurisme en essayant de voir en quoi il est susceptible d'en faire bouger les représentations convenues et répétitives, il est peut-être temps d'énumérer quelques-unes des difficultés que présente à notre sens l'historiographie saussurienne.

- La première tient sans doute aux anachronismes qui scandent les différents avatars de la réception de Saussure. Le Saussure auquel font références les thèses des années 30 (à La Haye ou Prague principalement, puis Copenhague également) est déjà métabolisé dans des préoccupations qui ne sont plus tout à fait celles de la genèse du *Cours*, et qui ont leur trajectoire propre dans l'univers des slavissants (Cf. Sériot, 1999). Le structuralisme linguistique est déjà une autre histoire, à la recherche d'une légitimité par les origines, qui éprouve le besoin d'une *borne de mémoire disciplinaire* pour s'installer, conquérir sa place, en gagner de nouvelles, affirmer sa prééminence au centre à partir de la périphérie. Le long dialogue de Jakobson avec Saussure tout au long de sa carrière ne dit pas autre chose : Saussure est un commencement dont on ne peut se passer, mais n'est *qu'un commencement* qu'il faudra rectifier, voire recommencer. Troubetzkoi sera plus radical encore dans cette voie...

Avec le structuralisme généralisé de l'après-seconde guerre mondiale, ce mode de référence à Saussure ne fera que s'accroître et se radicaliser : le *Cours* ne joue alors son rôle de référence absolue (une référence qui n'est pas elle-même référée), qu'à travers une série indéfinie de médiations, de lectures de lectures, de prismes disciplinaires dont les intérêts de connaissance sont infiniment divers : Lévi-Strauss lit Saussure à travers Jakobson, Merleau-Ponty à travers G. Guillaume et Lévi-Strauss, puis Martinet, Lacan à travers Merleau-Ponty et Jakobson, Derrida à travers Hjeltmølle, etc.

Par contraste, la lecture de certains comptes-rendus du *Cours* (Bloomfield, Meillet, Vendryès, Sechehaye, Schuchardt...) montrent à quel point la réception « immédiate » a été subordonnée à des problématiques (celle d'une linguistique sociale, d'une psycholinguistique, d'une linguistique historique, celle du changement linguistique, de la syntaxe...) qui reviennent toutes à la manière de définir la linguistique générale, et qui conduisent le plus souvent à regretter soit l'absence de considérations sociologiques plus affirmées (Meillet, Vendryès à sa manière), soit une « abstraction transcendante » (A. Sechehaye), soit l'historien comparatiste de naguère (Schuchardt<sup>4</sup>)... dans tous les cas à rabattre la nouveauté du *Cours* sur l'actualité et le passé immédiat d'un Kampfplatz.

- La deuxième difficulté réside dans la tentation, certes en partie légitime, de ne retenir du travail des éditeurs que l'opération *soustractive* de tri dans les matériaux dont ils disposaient, ou les lacunes de leur information. La connaissance approfondie des sources ne permet-elle pas aujourd'hui de voir aussi la contrepartie positive de ces choix discriminants et de ces ignorances dans toute leur *positivité* ? En particulier, Bally et Sechehaye ont au moins pris soin de retenir dans les matériaux choisis ce qui concerne l'horizon de rétrospection de l'entreprise de Saussure (dans le « coup d'œil sur l'histoire de linguistique »), son lien avec la définition de l'objet, de la méthode et de la théorie de l'objet, sans oublier – même s'ils ne le font que de manière réductrice – l'horizon de projection (la sémiologie) ; bref, tout ce qui constitue une *discipline* comme cristallisation de problèmes historiques, conceptuels et culturels.

Il n'y a sans doute pas là l'unité d'une « doctrine » linguistique dont le contenu serait transmissible par cumul et capitalisation (la voie ordinaire de constitution des héritages...) sans perte ni reste, ni non plus sans doute un « programme » qui n'aurait attendu que sa réalisation, mais il y a sûrement par contre une *matrice disciplinaire* qui pouvait être réinvestie, transformée, étendue et contestée. Le structuralisme lui aura donné forme et extension pour un moment. Elle n'apparaît peut-être aujourd'hui pour ce qu'elle est... que parce qu'elle est en train de se défaire sous nos yeux.

- C'est pourquoi, enfin, il conviendrait sans doute – mais est-ce toujours possible ? troisième difficulté – de commencer par distinguer dans l'aval du *Cours* ce qui relève d'une réception proprement dite, qui s'intègre donc dans un « horizon d'attente » balisé par des concepts opératoires repris, évalués, méconnus et/ou critiqués et ce qui relève de « l'héritage » à proprement parler, c'est à dire de cette valorisation rétrospective d'une origine qui nous présente le passé, parfois tardivement, sous la figure paradoxale de notre avenir anticipé.

Dans le corpus saussurien, ce qui concerne la sémiologie devrait dans cette perspective particulièrement attirer l'attention : les quelques lignes consignées dans le *CLG* (une infime partie de ce qu'on trouve sur le sujet dans les notes manuscrites, les cours, les *Légendes germaniques*... longtemps inaccessibles) auront eu une influence (tardive, notons-le) sans mesure commune avec leur importance quantitative. C'est que le projet sémiologique saussurien avait une valeur *projective*, proche, toutes choses égales d'ailleurs, d'une « utopie » de pensée : « l'idée » d'une discipline susceptible de prendre en charge la diversité des productions symboliques humaines qui à la fois fonderait la

---

<sup>4</sup> « Saussure s'impose à l'attention comme créateur de systèmes, terme qui doit être marqué positivement tout autant que celui de « non systématique » le serait négativement. Cependant, il y a des systèmes qui sont déjà inscrits dans les choses et ne demandent qu'à être découverts et des systèmes que nous créons pour les appliquer aux choses. A la première catégorie appartient, en ce qui concerne Saussure, le « système originaire des voyelles dans les langues indo-européennes », contenu dans le *Mémoire* de 1878 ; de la deuxième catégorie relève le système de linguistique générale qui nous est aujourd'hui proposé, à titre posthume. Des systèmes de cette sorte n'ont qu'une valeur provisoire et conditionnelle... » in Normand e.a. 1976, p. 174, trad. P. Caussat.



linguistique, tout en tirant l'essentiel de ses ressources<sup>5</sup>. Cette « utopie », n'est devenue un « programme » scientifique à accomplir qu'après-coup, et celui-ci ne prend vraiment corps qu'après 1945, quand le *Cours* eut acquis le statut d'un « héritage » au sens que nous donnions à ce terme précédemment en nous inspirant notamment de ce que M. Foucault, dans *L'archéologie du savoir*, appelle, lui, le « domaine de mémoire » d'une discipline :

« Il s'agit des énoncés qui ne sont plus ni admis ni discutés, qui ne définissent plus par conséquent ni un corps de vérités ni un domaine de validité, mais à l'égard desquelles, s'établissent des rapports de filiation, de genèse, de transformation, de continuité et de discontinuité historique ». (M. Foucault, 1969, p. 78)

Mais où situer alors Genève, la philologie des textes saussuriens, l'inventaire du patrimoine dans ce dispositif? Sans doute en partie – dernier anachronisme – dans l'effet en retour de la valorisation rétrospective de l'origine qui n'eut lieu qu'après 1945. Autrement dit, la philologie saussurienne poursuit le travail de Bally et Sechehaye autant qu'elle le corrige, construisant, toujours après-coup, la « littéralité » d'un texte selon différents régimes d'*historicité* toujours plus paradoxaux.

Qu'en est-il, pour conclure, de la distance relative Genève-Paris ? On aura compris que nous plaidons pour l'histoire, contre la géographie, cette « discipline –coucou » qui fait toujours son nid dans le nid des autres et qui exagère l'importance des lieux pour arrêter le temps :

« L'hagiographie se caractérise par une prédominance des précisions de lieu sur les précisions de temps. Par là aussi elle se distingue de la biographie. Elle obéit à la loi de la manifestation, qui caractérise ce genre essentiellement « théophanique » : les discontinuités du temps sont écrasées par la permanence de ce qui est le commencement, la fin et le fondement. *L'histoire du Saint se traduit en parcours de lieux et en changement de décors ; ils déterminent l'espace d'une « constance »* » (M. de Certeau, 1997, nous soulignons).

Les découvertes liées aux sources ne viendront pas à bout du « saussurisme » : elles en font partie ; et l'idée de destin est la moins historique qui soit.

### Références bibliographiques

- Aarsleff, H. (1981) « Bréal, la sémantique et Saussure », *Histoire, Epistémologie, Langage*, t. 3, fascicule 2, Presses Universitaires de Vincennes, Paris.
- Amacker, R. (1976) « L'influence de F. de Saussure et la linguistique d'inspiration saussurienne en Suisse, 1940-1970 », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 30, Droz, Genève.
- Amsterdamska, O. (1987) *Schools of Thought : The Development of Linguistics from Bopp to Saussure*, Mouton, La Haye.
- Auroux, S. (1985) « Deux hypothèses sur les sources de la conception saussurienne de la valeur linguistique », *Tralili* XIII/1, Strasbourg.
- Bouquet, S. (1997) *Introduction à la lecture de Saussure*, Payot, Paris
- Chiss, J. L. et Puech, C. (1987) *Fondations de la linguistiques. Etudes d'histoire et d'épistémologie* 1<sup>o</sup> édition, De Boeck Wesmael, Bruxelles ; (1997), 2<sup>o</sup> édition remaniée, Duculot, Bruxelles.
- Chiss, J. L. et Puech, C. (1999) *Le langage et ses disciplines XIX<sup>o</sup>-XX<sup>o</sup> siècles*, Duculot, Bruxelles.
- De Certeau, M. (1997) « Hagiographie », *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Encyclopédia Universalis/Albin Michel, Paris.
- Derrida, J. (1968) *De la grammatologie*, Editions de Minuit, Paris.
- Foucault, M. (1967) *L'archéologie du savoir*, Gallimard, paris.
- Frei, H. (1945) « La linguistique saussurienne à Genève depuis 1939 », *Acta Linguistica* 5
- Godel, R. (1961) « L'école saussurienne de Genève », repris in *Cahiers Ferdinand de Saussure* 38, 1984, Droz, Genève.

---

<sup>5</sup> L'utopie politique, on le sait, se distingue radicalement du « programme politique réformateur » en ceci qu'elle se soustrait *par principe* (et non par accident ou impuissance anecdotique) à l'épreuve du « réalisable ». Il s'agit d'un artefact de pensée dont la valeur strictement *critique* et *projective* sert à s'orienter dans le présent qu'elle fait apparaître comme la réalisation d'un, parmi une infinité de possibles (Cf. par exemple E. Bloch, *L'esprit d'utopie*). L'idée de sémiologie saussurienne gage sur une telle utopie la réforme possible des sciences du langage en produisant une nouvelle matrice disciplinaire.

- Henry, V. (1896) *Antinomies linguistiques*, Alcan, Paris.
- Koerner, E. F. K. (1973) *Ferdinand de Saussure : Origin and development of his linguistic thought in western studies of language*, F. Vieweg (2<sup>e</sup> tirage 1974), Braunschweig.
- Koerner, E. F. K. (1988) « Meillet, Saussure et la linguistique générale », *Histoire, Epistémologie, Langage* 10-II, Presses Universitaires de Vincennes, Paris.
- Lepschy, G. C. (1974) « Saussure et gli Spiriti », in *Per Robert Godel*, Società Editrice, Il Mulino, Bologne.
- Nerlich, B. (1986) *La pragmatique. Tradition ou révolution dans l'histoire de la linguistique française*, Peter Lang, Francfort.
- Normand, C., e. a. (1978) *Avant Saussure : choix de textes*, Editions Complexe, Bruxelles.
- Pariante, J. C. (1969) *Essais sur le langage*, Editions de Minuit, Paris.
- Puech, C., ed. (1992) « Sémiologie et histoire des théories du langage », *Langages* 107, Larousse, Paris.
- Saussure, F. de (1975) *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris.
- Sechehaye, A. (1927) « L'école de linguistique générale », *I. G. F.* 44, Genève.
- Sechehaye, A. (1940) « Les trois linguistiques saussuriennes », *Vox Romanica*, vol. 5.
- Sériot, P. (1999) *Structure et totalité*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Simone, R. (1995) « The Language-user in Saussure (and after) », in *Historical Roots of Linguistic Theories*, Formigari, L. et Gambarara, D., eds, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/philadelphia.
- Wunderli (1982) « Problèmes et résultats de la recherche saussurienne », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 36, Droz, Genève